

Paris, le 16 décembre 2024, à 8h55

Premier jour de cotation pour Louis Hachette Group, leader de l'édition, du travel retail et des médias en France et à l'international

Louis Hachette Group annonce aujourd'hui l'admission aux négociations de ses actions ordinaires sur Euronext Growth (Paris), le système multilatéral de négociation opéré par Euronext Paris SA, sous le mnémonique « ALHG » et le code ISIN FR001400TL40.

Il s'agit d'une première étape majeure pour Louis Hachette Group qui fait suite à la scission réussie du groupe Vivendi.

Référence directe à Louis Hachette, pionnier de l'édition et du commerce en zone de transport, cette nouvelle société rassemble les actifs précédemment détenus par Vivendi SE dans l'édition, la distribution et les médias, soit une participation de 66,53 % dans Lagardère SA et de 100 % dans Prisma Media.

Regroupant près de 32 500 collaborateurs dans plus de 40 pays, Louis Hachette Group est un acteur diversifié de dimension mondiale qui accompagne le développement stratégique d'activités complémentaires et leaders dans leurs domaines respectifs :

- **Lagardère Publishing**, troisième groupe d'édition grand public dans le monde (trade et éducation) et numéro un en France avec plus de 200 marques d'édition et plus de 15 000 nouveautés publiées par an dans une douzaine de langues ;
- **Lagardère Travel Retail**, troisième opérateur mondial du commerce en zone de transport et premier en France avec plus de 5 120 points de vente implantés dans plus de 290 aéroports et 700 gares et stations de métro ;
- **Prisma Media**, premier éditeur français de presse magazine et de médias en ligne avec plus de 40 marques de référence incluant *Femme Actuelle*, *Télé Loisirs*, *Voici*, *Capital*, *GEO* et *Harper's Bazaar* ;
- **les activités médias et divertissement de Lagardère** qui réunissent des marques médias emblématiques, telles que *Elle*, *Le Journal du Dimanche* et Europe 1, des salles de spectacles mythiques (Folies Bergère et Casino de Paris) ainsi qu'un club de sports haut de gamme (Lagardère Paris Racing).

Cette nouvelle entité va offrir à chacune de ces activités une plus grande agilité pour exploiter leur plein potentiel de croissance et se saisir de nouvelles opportunités de conquête sur leurs marchés respectifs afin de maximiser la création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes de Louis Hachette Group.

Jean-Christophe Thiery, Président-Directeur Général de Louis Hachette Group, déclare : « *Louis Hachette Group incarne le futur du monde de l'édition, du travel retail et des médias grâce à la réunion de plusieurs leaders innovants dans leurs domaines respectifs. Un horizon riche de nouveaux défis et d'opportunités se dessine désormais devant nous afin d'assurer une croissance forte et durable pour l'ensemble des activités de Louis Hachette Group au service d'une plus grande création de valeur.* »

Arnaud Lagardère, Président-Directeur Général de Lagardère SA, commente : « *La naissance de Louis Hachette Group est une très grande joie pour moi. Cette nouvelle société a tous les atouts pour assurer le développement des activités du groupe Lagardère et le renforcement de leur leadership mondial. Je tiens à remercier les administrateurs et les actionnaires de Lagardère SA pour leur confiance dans cette nouvelle aventure, et en particulier la famille Bolloré, dont nous nous rapprochons au travers de cette opération.* »

Claire Léost, Présidente de Prisma Media, ajoute : « *C'est un jour historique pour les activités de Prisma Media. Louis Hachette Group offre à Prisma Media l'opportunité de poursuivre sa transformation numérique et de renforcer ses positions de groupe média leader sur le print et le digital. Je remercie le groupe Vivendi de rendre possible ce nouveau projet créateur de valeur pour toutes les parties prenantes de Prisma Media.* ».

Dates clés

16 décembre 2024	Date de détachement pour les Actions Vivendi Date d'admission – Début de la négociation des actions ordinaires de Louis Hachette Group sur Euronext Growth (Paris) sur une base conditionnelle à la livraison
17 décembre 2024	Date d'inscription en compte dans le cadre de la Scission Partielle de Louis Hachette Group
18 décembre 2024	Date de règlement – Règlement-livraison des actions Louis Hachette Group aux actionnaires de Vivendi ayant droit de les recevoir dans le cadre de la Scission Partielle de Louis Hachette Group Règlement des opérations sur les actions ordinaires de Louis Hachette Group réalisées le 16 décembre 2024 Début des négociations ordinaires sur Euronext Growth (Paris)

Agenda financier

- Jeudi 13 février 2025 : résultats annuels exercice 2024.
- Vendredi 25 avril 2025 : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025.
- Mardi 29 avril 2025 : Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

À propos de Louis Hachette Group

Louis Hachette Group, qui détient 66,53 % de Lagardère SA et 100 % de Prisma Media, est un groupe de dimension mondiale regroupant près de 32 500 collaborateurs présents dans plus de 40 pays. Il constitue un acteur diversifié et leader dans les domaines de l'édition, du travel retail et des médias :

- Lagardère Publishing, troisième groupe d'édition grand public dans le monde (trade et éducation) et numéro un en France : Livres (format imprimé, numérique et audio), Fascicules, Jeux de Société, Papeterie haut de gamme ;
- Lagardère Travel Retail, troisième opérateur mondial du commerce en zone de transport et premier en France : Travel Essentials, Duty Free et Mode, Restauration ;
- Prisma Media, premier éditeur français de presse magazine et de médias en ligne avec un portefeuille de plus de 40 marques de référence.

Le Groupe exerce également d'autres activités dans le domaine des médias et du divertissement avec Lagardère News (presse et licence Elle), Lagardère Radio (radios et régie publicitaire), Lagardère Live Entertainment (spectacle vivant) et Lagardère Paris Racing (club de sports).

Au 31 décembre 2023, les activités de Louis Hachette Group ont généré un chiffre d'affaires de 8 390 M€.

La société est cotée sur Euronext Growth (Paris) - (ALHG / FR001400TL40).

Pour plus d'informations : www.louishachettegroup.com

Avertissement

Ce communiqué de presse a été préparé par la Société dans le cadre de l'admission à la cotation et à la négociation des actions ordinaires Louis Hachette Group sur Euronext Growth (Paris), un système multilatéral de négociation d'Euronext Paris (l'« **Admission** »). Sauf mention contraire, les termes en majuscules utilisés dans ce communiqué ont la signification qui leur est attribuée dans le Document d'Information établi par la Société pour les besoins de l'Admission.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus, ni un document d'offre aux fins du Règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus** ») ou du Règlement (UE) 2017/1129 en ce qu'il fait partie du droit interne du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 (tel que modifié, le « **Règlement Prospectus du Royaume-Uni** »), et la scission partielle de Vivendi, y compris l'attribution d'actions ordinaires de la Société aux actionnaires de Vivendi SE dans le cadre de la scission de Vivendi SE devrait être effectuée dans des circonstances qui ne constituent pas « une offre au public de valeurs mobilières » au sens du Règlement Prospectus ou du Règlement Prospectus du Royaume-Uni.

Vous devez lire le Document d'Information établi par la Société pour les besoins de l'Admission. Euronext a seulement effectué une revue de l'exhaustivité, de la cohérence et de l'intelligibilité du Document d'Information, conformément aux règles d'Euronext Growth. Cette revue du Document d'Information ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions ordinaires de la Société qui font l'objet d'une admission à la cotation et à la négociation sur Euronext Growth ou sur la qualité des valeurs mobilières sur lesquelles le Document d'Information porte.

Tout investisseur potentiel doit effectuer son investissement uniquement sur la base des informations contenues dans le Document d'Information. Les investisseurs potentiels doivent lire le Document d'Information avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les actions de la Société.

Ce communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou une sollicitation d'une offre de souscription ou d'achat, ni une invitation à acheter ou à souscrire des titres de la Société ou de Vivendi SE, ou tout autre intérêt ou actif, ou la sollicitation d'un vote ou d'une approbation dans un État en relation avec les opérations décrites dans le présent document ou autrement, et il n'y aura pas de vente, d'émission ou de transfert de titres dans un État donné en contravention avec la loi en vigueur. Ce communiqué de presse ne doit en aucun cas être interprété comme une recommandation à l'attention de tout lecteur.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse peut faire l'objet de restrictions légales dans certains États, tels que l'Australie, le Canada, Hong Kong, le Japon, Singapour, l'Afrique du Sud et les États-Unis. Aucune action n'a été entreprise par la Société ou par Vivendi SE qui permettrait la possession ou la diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans un État où une telle action est requise. Le non-respect de ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières d'un tel État.

*Vivendi SE et la Société n'ont pas enregistré et n'enregistreront pas leurs actions ou titres respectifs au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), et n'ont pas procédé et ne procéderont pas à une offre au public de leurs titres respectifs aux États-Unis dans le cadre de la scission de Vivendi SE, et les actions et titres de Vivendi SE et de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du Securities Act, et ces actions et titres ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement au titre du Securities Act ou d'une exemption disponible à ce titre.*

*Le présent communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « professionnels de l'investissement » de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (le « **Financial Promotion Order** ») ou (ii) sont des personnes répondant à l'article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order ou, (iii) d'autres personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) à qui il peut être légalement communiqué ou fait communiquer (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme « **personnes concernées** »). Ce communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes concernées et ne doit pas être utilisé par des personnes qui ne sont pas des personnes concernées.*

Contact Presse

communication@louishachettegroup.com

Contact Relations Investisseurs

Emmanuel Rapin

tél. 01 40 69 17 45

ir@louishachettegroup.com